



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences historiques

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) Co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences historiques

Domaine : Sciences humaines et sociales
Demande n° S3MA150008651

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Villeneuve-d'Ascq, Université Lille 3.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Comportant trois spécialités (*Comprendre le monde par la recherche historique, Histoire de l'art et Archéologie, patrimoine, archives*), la mention *Sciences historiques* a pour but une initiation à la recherche historique en histoire, histoire de l'art ou archéologie, débouchant principalement sur le doctorat ou les métiers des secteurs culturels par une formation adossée sur les deux centres de recherche de l'Université (UMR 8164 HALMA-IPEL : Histoire, Archéologie, Littérature des mondes anciens - Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille et UMR 8529 IRHiS : Institut de recherches historiques du septentrion). Cette mention couvre une longue durée historique depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif global de la mention est la maîtrise des techniques d'écriture et d'expression orale en sciences historiques. La première spécialité de cette mention développe particulièrement l'apprentissage méthodologique de l'histoire, avec la géographie, indispensable aux étudiants qui souhaiteraient aussi préparer des concours d'enseignement ; la deuxième insiste sur les aspects méthodologiques et techniques en histoire de l'art dans la perspective des formations aux métiers du patrimoine artistique et architectural ; la dernière selon les mêmes impératifs dans la perspective des métiers de l'archéologie, de la conservation ou de la mise en valeur du patrimoine muséal ou architectural et, pour le troisième parcours, des archives. En première année est donnée une initiation à la recherche historique qui établit les bases méthodologiques et disciplinaires et un apprentissage en langue vivante ; en seconde année, l'accent est mis sur la formation par la recherche ou une pratique elle-même selon la spécialité et le parcours. Cette seconde année est donc une mise en pratique des acquis de la première année et une préparation à la poursuite après le M2, soit dans une perspective disciplinaire de recherche, soit dans une voie de vie active. L'articulation entre les deux années est logique et le parcours cohérent en laissant ouvertes les perspectives.

Le public concerné est surtout issu de la licence d'histoire de l'Université Lille 3 ou des universités du nord de la France et en formation initiale. En M1, les étudiants de la spécialité *Comprendre le monde par la recherche historique* viennent, pour 75 %, du département du Nord, mais ils ne sont que 45 % pour la spécialité *Histoire de l'Art*. Dans tous les cas, la part de la formation continue est faible.

La mention est unique dans l'établissement, mais certains aspects (comme l'archéologie) d'une des spécialités (*Comprendre le monde par la recherche historique*) ne sont pas étrangers à la mention *Sciences de l'Antiquité* existante au sein de l'établissement et, marginalement ou géographiquement, l'aire culturelle égyptienne est aussi présente dans une autre spécialité (*Proche-Orient et Egypte*) de l'autre mention de master du site (*Sciences de l'Antiquité*). Les perspectives chronologiques et conceptuelles ne sont toutefois pas en concurrence. Cette mention dans sa globalité n'a pas de concurrent en tant que tel au niveau national, mais ses différentes spécialités, si, un peu partout en France.

Cette mention s'appuie sur deux équipes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs au sein de deux unités mixtes de recherche (UMR) dynamiques et reconnues (HALMA-IPEL et IRHiS) auxquelles appartiennent la quasi-totalité des 55 enseignants-chercheurs impliqués dans ce master sur les 80 enseignants qui y participent. Les autres sont rattachés à d'autres laboratoires locaux (Centre de recherche et d'études Histoire et société ; Dynamique des réseaux et territoires, tous deux de l'Université d'Artois) et les enseignants autres (enseignants associés ou enseignants du secondaire détachés dans le supérieur [professeurs agrégés (Prag) ou certifiés (Prce) ; professeurs associés (PAST)] n'ont pas de rattachement de recherche mentionné. A ce groupe sont adjoints, pour la spécialité *Archéologie, patrimoine, archives*, des professionnels nombreux (plus d'une soixantaine, mais parfois pour un volume horaire très réduit, par exemple de deux heures) : 18 en archéologie, 24 pour le patrimoine et 37 pour le parcours *archives*.

Des relations existent régionalement ou nationalement pour cette mention dans le cadre de l'appel à des professionnels. Il en existe quelques autres avec l'étranger, mais assez limitées, et ponctuellement dans les spécialités selon les liens et habitudes de travail entre enseignants et UMR plutôt qu'institutionnelles. Ainsi des enseignants étrangers, notamment belges, assurent des séminaires de la première spécialité (*Sciences historiques*), des partenariats sont noués avec la Belgique, les Pays-Bas ou le Royaume-Uni pour la spécialité *Histoire de l'art* ou encore avec l'Université catholique de Louvain pour la spécialité *Archéologie, patrimoine, archives*.

Les indications sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études n'apparaissent pas au niveau de la mention et ne sont que partiellement fournies au niveau des spécialités. Le bilan de la mention indique la perte d'étudiants consécutive à la « mastérisation » des concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Si le taux de réussite s'est amélioré de 2007/2008 à 2010/2011 dans la spécialité *Comprendre le monde par la recherche*, en passant de 53,7 % à 70,7 %, le taux de poursuite en doctorat ne dépasse pas 20 % en 2009 (4/25), mais le taux d'insertion professionnelle est élevé (autour de 80 % : 8/12 en 2008, et 16/20 en 2009). Ces nombres sont relativement fiables eu égard au nombre de réponses (12/17 en 2008 et 20/22 en 2009). Les résultats pour la spécialité *Histoire de l'art* sont proches : faible pourcentage de poursuite en doctorat et taux d'insertion professionnelle un peu inférieur (autour de 65-70 % : 8/13 en 2008 et 11/16 en 2009). Les données ne sont pas disponibles pour la spécialité *Archéologie, patrimoine, archives*.

Quant au pilotage de la mention, si aucune donnée n'est fournie sur le soutien administratif, au niveau pédagogique, il est mentionné l'existence d'un conseil scientifique de master constitué d'enseignants-chercheurs participant à la mention, d'un conseil pédagogique de master, comprenant des enseignants-chercheurs, des

professionnels extérieurs et des étudiants, qui assure le suivi de l'organisation pratique de la formation et des consultations régulières des étudiants.

- Points forts :
 - L'équipe pédagogique est solidement adossée aux deux UMR de l'université, reconnues scientifiquement.
 - Les efforts de clarification des formations en trois spécialités dont une troisième (*Archéologie, patrimoine, archives*) aux parcours bien identifiés et construits, chacun, autour d'un but professionnel précis.

- Points faibles :
 - Au niveau de la mention, l'ouverture internationale est limitée, même si elle est variable selon les spécialités.
 - Les débouchés ne semblent pas encore pleinement identifiés après la perte du potentiel des étudiants préparant autrefois les concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation).

- Recommandations pour l'établissement :

La mobilité des étudiants pourrait être davantage encouragée. Il existe ponctuellement des points de convergence, de complémentarité et d'identité avec la mention *Sciences de l'Antiquité* du même établissement : la participation de certains enseignants-chercheurs de la 21^e section du CNU (Conseil national des universités) dans cette mention *Sciences historiques*, pour sa spécialité *archéologie*, à commencer par le responsable de cette spécialité, laisse penser qu'il y a des mutualisations de cours, mais le dossier ne permet pas de les situer. Il conviendrait d'afficher plus clairement ces mutualisations entre cette mention et la mention *Sciences de l'Antiquité*, voire de penser un ou des rapprochements en termes de parcours, champs disciplinaires ou chronologiques se complétant parfois.

Evaluation par spécialité

Comprendre le monde par la recherche historique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Villeneuve d'Ascq, Université Lille 3.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour but de donner les bases méthodologiques et disciplinaires de la recherche en histoire et des bases pluridisciplinaires complémentaires (outre celles qui sont classiquement associées à l'histoire, à savoir en géographie, archéologie) en sociologie, ethnologie, en vue de préparer un doctorat ou un métier dans le secteur de la culture par le biais de concours (enseignement, collectivités territoriales, secteur public). Pour y parvenir, la formation est composée de quatre unités d'enseignements (UE) aux deux premiers semestres (master 1 [M1]), de trois au troisième semestre et de deux au quatrième et dernier semestre. L'UE de méthodologie et outils existe aux deux premiers semestres (donc uniquement en M1) ; l'UE de langue aux trois premiers semestres (M1 et premier semestre de M2). Seules les UE « recherche », composées de séminaires et du travail personnel pour chaque mémoire et « Culture générale » demeurent présentes aux quatre semestres (M1 et M2). La formation par la recherche est nourrie par la participation à des séminaires et passe par la préparation d'un mémoire de recherche chaque année, encadré par une/un directrice/directeur de recherche.

- Appréciation :

Cette formation est évaluée par des exercices oraux et écrits en cours de semestres et par la soutenance orale devant un jury, en fin de chaque année, d'un mémoire écrit, préparé sous la direction d'un(e) enseignant(e), sur un sujet inédit d'histoire à partir de sources originales. Ce mémoire est l'objectif de chaque année. Il a pour but de préparer à une poursuite d'études en doctorat et de former à l'analyse, la synthèse, l'aptitude critique et l'autonomie dans le travail.

Cette spécialité s'appuie sur une équipe de 33 enseignants et enseignants-chercheurs dont les trente en histoire sont tous rattachés à l'UMR IRHIS (Institut de recherches historiques du septentrion). La répartition est équilibrée entre professeurs d'Université (PU) (12) et maîtres de conférence (MCF) (17) qui assurent l'essentiel du service horaire. L'adossement unique contribue à la cohérence et à la lisibilité de la spécialité.

Si les taux de réussite en M2 sont en progression constante depuis 2007-2008 (de 53,7 % à 70,7 %), on observe un taux d'abandon élevé, en M1, de 11,1 % en 2010-2011. Ce taux est plus de deux fois supérieur à celui de 2009-2010 (4,4 %) et peut étonner. Ce résultat n'est pas expliqué et ne peut pas l'être : en raison de l'absence de données pour les années 2007/2008 et 2009/2010, il est difficile d'expliquer cette évolution. On peut supposer un lien avec la « mastérisation » des concours, certains étudiants inscrits dans une mention recherche s'étant réorientés vers le master métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (MEEF). Globalement, la progression de la réussite en M2 est un signe positif.

Les taux de poursuite en doctorat sont faibles (inférieurs à 10 % depuis 2009) mais l'insertion professionnelle après le diplôme est comprise entre 70 et 80 %, ce qui est correct. Il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement particulier : l'équipe enseignante joue partiellement le rôle dévolu au conseil de perfectionnement puisqu'il n'y a pas d'indication d'une participation des représentants des étudiants.

- Points forts :

- La cohérence de la structure pédagogique et scientifique : les enseignants de l'établissement appartiennent aux deux équipes reconnues de l'établissement.

- Le projet de formation disciplinaire à l'histoire, progressif, méthodique.

- Points faibles :
 - La diminution du vivier d'étudiants pour la perspective recherche de la spécialité avec un très faible taux de poursuite en doctorat.
 - Une réussite moyenne en M1 depuis plusieurs années.
 - Une attractivité faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'introduire ou, si la possibilité existe déjà, d'afficher la possibilité de stages et d'encourager la mobilité à l'étranger des étudiants. La perspective de faire participer les étudiants à des activités de recherche et des activités culturelles serait à mener à bien à la fois comme outil de formation et comme moyen d'attraction.

Histoire de l'art

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Villeneuve-d'Ascq, université Lille 3.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Elle a pour but l'apprentissage des méthodes de la recherche dans la discipline (analyse, synthèse, critique des sources documentaires dans leur diversité), l'apprentissage de la gestion d'un projet scientifique (par exemple exposition) ou d'un établissement, ainsi que la mise en valeur d'œuvres et la diffusion de la connaissance auprès d'un public non spécialiste. Pour ce faire, la formation est organisée en unités d'enseignements (UE) d'initiation, puis de formation à la recherche par des séminaires, en UE d'apprentissages méthodologiques à la recherche et à la construction pratique (supports et représentations) et en UE de langue vivante. Des partenariats existent avec la Belgique, les Pays-Bas, Londres, Leuven autour de travaux scientifiques en commun (séminaires, publications).

- Appréciation :

Un but de cette formation est de former des candidats à des concours ou à des recrutements professionnels dans les secteurs culturels : sans être une spécialité professionnelle, la formation comprend un mémoire et la rédaction d'un compte rendu d'exposition temporaire fondé sur une étude d'œuvres exposées et sur la muséographie de l'exposition correspondante. En outre, depuis 2012, les étudiants sont invités à suivre une UE professionnalisante du parcours *Gestion des sites du patrimoine* de la spécialité *Archéologie, patrimoine, archives* de cette mention.

Cette formation a une certaine attractivité, puisque plus de la moitié des étudiants inscrits en première année ne sont pas issus de l'établissement.

L'insertion professionnelle tourne autour de 65-70 %. Les poursuites en doctorat sont minoritaires. Les résultats de l'insertion sont plutôt bons pour une spécialité non professionnelle. Il est possible que cela explique la rareté des poursuites en doctorat.

Le corps enseignant de la mention constitue le conseil pédagogique et le conseil scientifique de la mention. Il n'est pas fait mention de conseil particulier à la spécialité, l'encadrement et le suivi consistant, selon un schéma classique, en exercices oraux ou écrits au long de l'année et en encadrement par l'enseignant(e) qui dirige le mémoire.

Le taux de réussite en première année se situe autour de 70 % comme en M2. Il y a peu d'abandons en fin de M1 (3/28 en 2009-2010 ; 1/19 en 2010/2011). Ce sont de bons résultats.

Le dossier ne montre pas de politique de stage et il est étonnant que la période antique n'apparaisse pas dans les tableaux relatifs aux enseignements.

- Points forts :

- L'équipe des enseignants-chercheurs homogène (7 enseignants dont 5 professeurs appartenant tous au laboratoire IRHIS).
- La mutualisation avec le parcours professionnel de la spécialité *Archéologie, patrimoine, archives*.
- Des partenariats extérieurs, en France et à l'étranger.

- Points faibles :
 - L'absence de politique de stage même pour une formation qui n'est pas professionnelle, mais se veut professionnalisante.
 - L'absence de formation à l'antiquité d'après la composition de l'équipe pédagogique et son rattachement exclusif à l'une des deux UMR de l'établissement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de poursuivre la réflexion sur la reconfiguration de cette formation afin de l'élargir à un champ chronologique plus large et de renforcer la formation par la pratique en intégrant un stage en complément du travail sur une exposition.

Archéologie, patrimoine, archives.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Villeneuve-d'Ascq, université Lille 3.

Etablissement(s) en Co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette formation se décline en trois parcours : *Archéologie* ; *Gestion des sites du patrimoine* ; *Monde du travail et archivistique*. Aux attentes de maîtrises méthodologiques disciplinaires d'expression, de compréhension et de capacité à diffuser les connaissances oralement ou par écrit, cette formation ajoute l'apprentissage et la maîtrise de connaissances juridiques et administratives, voire financières, dans la perspective de l'insertion professionnelle à l'issue de la réussite à des concours de la fonction publique (nationale, territoriale) ou de recrutements dans le secteur privé.

- Appréciation :

Cette spécialité à finalité indifférenciée vise à former moins des chercheurs que des candidats à des recrutements dans des secteurs culturels clairement identifiés (en archéologie, gestion et valorisation du patrimoine, archives) pour être actifs sur le terrain. Pour ce faire, la formation est assurée par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels des secteurs concernés et comporte un volume horaire de 248 heures en M1 et 246 en M2 (parcours *Archéologie* et parcours *Patrimoine*) ou 260 et 252 heures (parcours *Archives*).

Aux unités d'enseignements (UE) disciplinaires historiques en tronc commun aux trois parcours, s'ajoutent des UE disciplinaires de chaque parcours (par exemple en archéologie), des UE de méthodologie (par exemple conservation de matériel) et des UE de droit, de gestion ou de méthodologie technique (par exemple informatique, cartographie, bases de données). Cette structuration est satisfaisante.

Les trois parcours incluent un stage obligatoire chaque année. Celui-ci est préparé par l'étudiant et fait l'objet d'un rapport. L'encadrement des étudiants est assuré de trois façons : par les enseignants dans le cadre des cours avec des exercices écrits ou oraux au titre du contrôle continu ou des examens terminaux ; par le maître de stage ; par l'enseignant(e) qui dirige le mémoire (parcours *archéologie et gestion des sites du patrimoine*). L'encadrement est solide. Les équipes pédagogiques se réunissent trois fois par an (rentrée, mi parcours et fin d'année) pour un bilan et des propositions d'adaptation pour la rentrée suivante.

Ces parcours recrutent non seulement à l'échelon de l'établissement et régional (parcours *Archéologie*), mais aussi à l'échelon national (parcours *Archives*).

Ces trois parcours sont limités en place et l'accès y est soumis à une sélection sur dossier pour l'entrée en M1. Le passage au niveau supérieur est automatique dans le M2 correspondant au parcours de M1 pour les étudiants reçus au M1, et après passage devant une commission de sélection pour les titulaires d'un M1 extérieur à l'établissement.

Le suivi du devenir des étudiants et l'insertion professionnelle ne sont pas indiqués pour le parcours *Archéologie* et le parcours *Gestion des sites du patrimoine* ; pour le parcours *archivistique*, l'insertion semble largement majoritaire : « tous ont un emploi et travaillent dans leur domaine de compétences dans des services publics ou privés d'archives ». Toutefois les données fournies restent incomplètes s'agissant de la nature des emplois occupés par les diplômés.

- Points forts :
 - L'identité de chaque parcours.
 - Le caractère attractif du parcours *Archéologie* à l'échelon régional et du parcours *Archives* à l'échelon national.
 - L'ancrage professionnel notamment du parcours *Monde du travail et archivistique*.

- Point faible :
 - Des champs chronologiques de formation apparemment incomplets d'après la liste des enseignants-chercheurs : par exemple, l'Antiquité pour le parcours *Gestion des sites du patrimoine* ; l'archéologie moderne ou contemporaine pour le parcours *Archéologie*.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de poursuivre la réflexion autour d'une reconfiguration de cette spécialité à la fois dans son articulation avec les deux autres spécialités de la mention et avec l'autre mention du site (*Sciences de l'Antiquité*) pour clarifier les perspectives, favoriser des mutualisations et créer des stimulations.



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente